

La bourse permis de conduire : un sacré coup de pouce !

La Ville aide les jeunes Osnysois à financer leur permis en contrepartie d'heures à réaliser bénévolement. De quoi bien démarrer dans la vie... et se rendre utile au passage.

Le principe est simple : une aide de 800 € pour financer le permis de conduire contre 60 heures effectuées au sein de services municipaux. Ce dispositif est accessible dès 16 ans, et jusqu'à 25 ans, et aux détenteurs ou non de l'examen théorique (code).

Les demandes se font du jusqu'au 25 janvier 2026, via l'Espace Citoyens accessible depuis le site osny.fr.

Renseignements : sij@ville-osny.fr – 06 83 71 23 90

Avec le soutien du Ministère chargé de la ville et de la Préfecture du Val-d'Oise.

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77- 06 73 64 92 60 - f.behr@ville-osny.fr

